

MAÎTRISE DE L'IA



A partir du 2 février 2025, conformément à l'article 113 du Règlement (UE) 2024/1689

Les fournisseurs et déployeurs d'IA doivent garantir des compétences adaptées à leur personnel, en tenant compte de leur formation, expérience et contexte d'usage.

L'article 4 sur la « maîtrise de l'IA »

impose à tous les fournisseurs et déployeurs de SIA de garantir un niveau suffisant de compétences pour toute personne impliquée dans l'exploitation ou l'utilisation de ces systèmes. « Les fournisseurs et les déployeurs de systèmes d'IA prennent des mesures pour garantir, dans toute la mesure du possible, un niveau suffisant de maîtrise de l'IA pour leur personnel et les autres personnes s'occupant du fonctionnement et de l'utilisation des systèmes d'IA pour leur compte, en prenant en considération leurs connaissances techniques, leur expérience, leur éducation et leur formation, ainsi que le contexte dans lequel les systèmes d'IA sont destinés à être utilisés, et en tenant compte des personnes ou des groupes de personnes à l'égard desquels les systèmes d'IA sont destinés à être utilisés ».

(les chapitres I et II sont applicables à partir du 2 février 2025)

(Extrait de l'article 4, Règlement IA)

L'article 4 laisse toute latitude aux entreprises sur les modalités de formation

- Formations présentielles (séminaires, ateliers)
- Modules e-learning (vidéos, quizz)
- Sessions mixtes (présentiel/distanciel)
- Accompagnement sur mesure (tutorat, coaching)
- Chartes ou procédures internes

Quels sont les réflexes à adopter ?

- Repérer les SIA déployés
- Choisir un plan de formation adapté
- Mettre en place des évaluations et conserver des preuves de la montée en compétence

En quoi consiste cette obligation ?

- **Respecter les nouvelles exigences**
de conformité qui vont progressivement entrer en vigueur (documentation, transparence, protection des données etc.)
- **Prévenir les sanctions**
les autorités vérifieront l'effectivité de ces formations.
- **Gagner en efficacité**
des équipes formées maîtrisent mieux les capacités et limites de l'IA, pour une utilisation plus fiable et responsable.